

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ  
Département : GERS  
COMMUNE DE LE HOUGA

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026-25  
Séance du 31 Mars 2026

Envoyé en préfecture le 02/04/2026  
Reçu en préfecture le 02/04/2026  
Publié le 02/04/2026  
ID : 032-213201551-20260331-DELIB202625-DE

**Nombre de membres :**  
En exercice : 15  
Présents :  
15

Procurations :

Excusés :

Date  
convocation :  
26/03/2026

**Date  
affichage :**  
26/03/2026

Le trente et un Mars 2026, à 18 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia FEUILLET GALABERT, Maire

**Présents :** FEUILLET GALABERT Patricia, GAÜZERE Hervé, BARBE Guilaine, MATHIEU Jean Marie, LAPEYRE Anne, ARMENGOL Corinne, CANHAN Christian, LAFFITTE Jean Claude, LAFITTE Mélanie, LANNELONGUE David, MONGIS Sylvie, NAULEAU Philippe, PASQUIER DE FRANCLIEU Claire, SAINT LANNES Claude, TRUCHAT Romain

Conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur GAUZERE Hervé a été désigné secrétaire de séance.

**Objet : Désignation des membres de la commission TERRALIA**

Madame le Maire indique qu'il convient de désigner un représentant titulaire et suppléant au sein de la commission de suivi du site exploité par TERRALIA suite au renouvellement du conseil municipal.

**Ceci exposé et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne les représentants au sein de la commission de suivi de TERRALIA comme suit :**

**Membre titulaire : Monsieur NAULEAU Philippe**

**Membre suppléant : Monsieur TRUCHAT Romain**

Pour extrait certifié conforme  
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire,  
Patricia FEUILLET GALABERT

